

Annexe à la circulaire rectorale sur l'enseignement de l'escalade et la sécurité

Novembre 2016.

Vous retrouverez dans cette annexe quelques compléments d'information d'ordre pédagogique afin d'étayer les éléments précisés dans la circulaire. Pour vous permettre d'en avoir une lecture facilitée, nous y avons référencé des préconisations pédagogiques en conservant des rubriques identiques à celles de la circulaire :

Connaitre et maîtriser le contexte de mise en œuvre de l'enseignement de l'escalade.

Connaitre et maîtriser les conditions matérielles : état des équipements, organisation des lieux de pratique.

Pour compléter les éléments de la circulaire, nous engageons chaque enseignant d'EPS à prendre connaissance du document support de la formation sur la gestion des Équipements de Protection Individuelle. Ce document sera proposé au téléchargement dans la rubrique « [textes de référence / escalade](#) » du site académique EPS.

Intégrer les exigences de sécurité dans l'organisation pédagogique

L'utilisation d'équipements trop disparates est source de perte de temps et d'erreurs, nous vous conseillons de conserver une certaine homogénéité dans vos équipements cela facilitera par ailleurs la transmission de consignes afférentes à l'utilisation de ces derniers (méthodes de mise en place, serrage, encordement ...)

Maîtriser le déroulement du cours :

Afin de permettre le bon déroulement de son enseignement, l'enseignant doit :

- Être attentif au comportement de tous les élèves et instaurer un climat de travail en adéquation avec la pratique de cette activité.
- Être attentif à l'organisation de l'espace en bas des voies qui doit être réservé aux élèves en charge de l'assurage et de la parade.
- Prendre en compte la nature de l'engagement demandé aux élèves et ménager des temps de repos nécessaires.

Adapter son enseignement aux capacités et aux niveaux de pratique des élèves :

- Le contenu et l'organisation du cours doivent être adaptés aux caractéristiques des élèves : âge et vécu antérieur, hétérogénéité morphologique, motivation, attention et concentration, perception des risques.
- L'état comportemental de la classe et de chacun des élèves doit être pris en compte. Le professeur doit détecter rapidement les signes avant-coureurs d'un incident et intervenir rapidement.
- Un élève en situation de blocage doit être amené progressivement à pratiquer par des situations adaptées (hauteur adaptée, grimpe sur pan incliné, double assurage), mais ne peut être contraint à faire l'exercice demandé.
- Le professeur doit insister sur le strict respect par les élèves des règles établies, qu'il aura justifiées en amont, en impliquant chacun d'entre eux dans l'apprentissage rigoureux des gestes sécuritaires.
- Le professeur doit mettre en sécurité l'ensemble des autres pratiquants lorsqu'il doit intervenir sur une situation d'urgence,
- Le balisage des savoirs-faires sécuritaires fondamentaux à chaque niveau apparait essentiel. Le passage de tests de compétences toutes les 2 à 3 leçons permet à tous (élèves et enseignant) de savoir « qui en est où ? » Pour illustrer cette démarche, nous vous proposons au téléchargement sur le site des exemples de permis d'assurer et/ou de grimper : [Exemple 1 \(au format odt\)](#) [Exemple 2 \(au format docx\)](#)

Recommandations techniques et incontournables

Pour l'encordement :

- L'encordement doit être réalisé directement sur le pontet (ou double pontet) du baudrier à l'aide d'un double nœud de « huit » complété par un nœud d'arrêt en contact avec le double nœud de 8. Pour illustrer ce savoir-faire fondamental, nous vous proposons au téléchargement un diaporama interactif intégrant une vidéo d'explication. [Elle est téléchargeable ici.](#)
- Le nœud de « huit » doit être confectionné le plus près possible du harnais. La corde libre ne devra pas dépasser de plus de 10 à 15 cm, après confection du nœud d'arrêt.
- **On veillera particulièrement à ce que le point d'encordement (pontet) soit identifié et utilisé par les élèves, afin d'éviter une erreur d'encordement sur une partie non prévue à cet effet.** [\(Exemples non limitatifs : encordement sur porte-matériels ou sur l'élastique du pontet... \).](#)

Pour l'assurage :

- L'appareil d'assurage est relié au pontet du baudrier par l'intermédiaire d'un mousqueton de sécurité (à vis ou à fermeture automatique). L'enseignant veillera à ce que ce mousqueton travaille correctement (dans son plus grand axe).
- L'assureur ne doit jamais assurer assis ou couché ou en étant trop éloigné du mur (maximum 2 à 2.5m). Il doit être équilibré sur ses appuis.
- Il est recommandé d'associer dans le duo (grimpeur/assureur) des élèves de gabarits assez proches.
- Lors de la descente d'un grimpeur, les deux mains de l'assureur se situent toujours **sous le descendeur sans jamais lâcher la corde.**
- La descente **doit être contrôlée et la pose du camarade au sol est réalisée en douceur.**
- À la descente, le grimpeur veillera à garder le buste droit pour éviter les risques de retournement, jambes écartées et pieds à plat.

Lors de la grimpe :

- Un lexique commun à tous les utilisateurs constitue un prérequis indispensable à une pratique en sécurité. [Nous vous proposons au téléchargement sur le site un premier exemple de lexique qui pourra être enrichi au besoin.](#)

D'une manière générale, le site EPS de l'académie de Grenoble regroupe un certain nombre de vidéos afférentes à l'activité escalade, nous vous invitons à les visionner régulièrement, notamment celle concernant le [PASS SECURITE](#) <https://vimeo.com/116047235>.